

Collège des Avocats Honoraires de Paris et des Hauts-de-Seine

S.P.A.N.A.H (Section Parisienne de l'Association Nationale des Avocats Honoraires)

Présidence : Xavier DELCROS

1 - Le mot du Président :

Voici une nouvelle année d'espoir. Espoir de nous retrouver très vite et de reprendre nos réunions et nos rencontres culturelles et festives une fois la situation sanitaire assainie. Avec un peu d'optimisme, je souhaite qu'une conférence de reprise puisse se tenir en juin prochain et nous réunir enfin. Pendant ce temps passé du dernier trimestre de l'année 2020, nous avons compensé le confinement par des échanges téléphoniques et électroniques très importants. Ils nous ont permis de poursuivre nos activités associatives et notre participation à l'ANAH. Michel Souhaité, notre rédacteur en chef, en présente le compte-rendu en notre « Vade-mecum ». Il revient ensuite à Jean-Louis Magnier, dans sa « chronique de la vie au quotidien », de vous présenter deux communications sur les régimes sociaux nous concernant qui doivent particulièrement retenir notre attention. Pour la suite, vous retrouverez un « Billet » de Bruno Richard empreint de poésie et d'humour.

Je vous rappelle que la « Gazette » est ouverte à toutes et à tous ; n'hésitez pas à nous adresser vos écrits : souvenirs professionnels, propositions d'actions, défense de nos intérêts, et toute idée que vous voudriez exprimer. Protégez-vous bien et soyez assurés de mon plus cordial et confraternel dévouement.

2 - Vade-Mecum de la SPANAH par Michel Souhaité.

Pour mémoire, la Gazette No 3/2020 rapportait les activités significatives de septembre à décembre 2020 :

- Assemblée Générale le 5 octobre suivie de la belle Conférence de Bruno Richard sur Sainte Geneviève, Patronne de Paris,
- Visite du Musée d'Art Moderne le 6 octobre, organisée par Anne Charveriat ;
- Soutien aux élèves-avocats de l'EFB pour l'attribution des Trophées Pro Bono mis en œuvre par Michel Souhaité ;

Depuis, soulignons, la participation active à la campagne des élections au Bâtonnat et Vice-Bâtonnat ainsi qu'au Conseil de l'Ordre de Paris par d'intenses échanges électroniques avec les candidats : réception et diffusion de leurs programmes ; envoi à chacune et chacun d'un communiqué détaillé des activités et propositions de la SPANAH auquel presque tous ont répondu ;

- De l'analyse très complète de ces réponses détaillées, il se dégage, en particulier, un consensus pour une plus grande implication de notre part dans nos institutions : CNB, Commissions et groupes de travaux de l'Ordre, CARPA, Jurys de Spécialisations, enseignements et jurys de l'EFB.
- D'ores et déjà Julien BROCHOT, MCO, a été désigné Délégué du Bâtonnier auprès des avocat honoraires : de premiers contacts ont été pris et devraient s'annoncer prometteurs.
- Les premiers mois de cette année 2021, toujours sous influence du coronavirus, ont à leur tour entraîné la modification de notre agenda : les 2 réunions du premier trimestre ont dû être annulées, celles des mois suivants sont dépendantes des décisions gouvernementales de confinement avec un petit espoir toutefois pour la réunion de juin. Bien entendu nous vous en informerons dès que nous en aurons connaissance.
- Nous vous rappelons que Françoise Busseron-Genty ayant été élue Secrétaire Générale de l'ANAH, c'est Anne COFFIN DIRKS DILLY qui devient Secrétaire Générale de la SPANAH.

3 - Les nouveaux adhérents :

Depuis le 1^{er} Novembre 2020, nous sommes heureux de compter parmi nous 11 nouveaux adhérents et les féliciter de leur accession à l'honorariat, ce que nous n'avons hélas pu faire, en présence, lors de la cérémonie habituelle en salle Haute de la Bibliothèque sous l'auspice du Bâtonnier ; mais ce n'est que partie remise lorsque la Covid aura déserté : Rémy DOUARRE, Caroline THOMELET, Cécile HUGONNET, Marie-Christine HAYOT, Marie-Noëlle DEFRANCE-HOTTELART, Christian CHERKESLY, Marie-Paule TURBEAU-DUCOTE, Marie-José PIRARD-LALLEMAND, Marie-Christine GRIVET-SEBERT, Gérard HELWASER du Barreau de Paris et Éric THIEBOLD du Barreau des Hauts de Seine.

4 – Appel de cotisations 2021 :

Cet appel comprend les 30€ pour notre section parisienne, et 60€ que nous sommes chargés de recouvrer pour le compte de l'Anah. La mise à jour de notre fichier informatique a permis d'adresser 342 appels par la voie numérique et seulement une douzaine par voie postale. C'est plus facile et moins coûteux.

Si votre adresse courriel change ou que vous en avez acquies une, n'omettez pas de nous en informer. Cela facilite nos moyens de communication avec vous, surtout en cette période de rencontre réduite.

A ce jour nous sommes heureux d'avoir reçu 93 retours de cotisants. Mais c'est encore trop peu pour assurer le fonctionnement de notre association. En 2020 pour 356 adhérents à la Spanah, 141 ont seulement acquitté leurs cotisations. C'est un taux de recouvrement de 38%, trop modeste. Souhaitons que l'année 2021 qui nous permet d'entrevoir la sortie de la Covid, sera plus faste pour nos finances.

Les chèques de cotisations sont à envoyer à l'adresse de notre Trésorier, J-L Magnier, 8 bd de la Bastille, 75012 Paris. Merci d'avance !

5 - Chronique vie pratique par Jean-Louis Magnier.

Deux questions qui préoccupent : l'allocation Poignard et les Complémentaires Santé.

- L'allocation « Poignard » est une modeste contribution de retraite complémentaire créée en mai 1949 à l'initiative du Bâtonnier POIGNARD au bénéfice des avocats parisiens avant la mise en place du régime complémentaire CNBF. Elle a cessé le 31 décembre 1994, mais elle continue d'être servie aux avocats ayant pris leur retraite à cette date au plus tard ainsi qu'à leurs ayants droits qui en justifient par l'envoi d'un certificat de décès accompagné d'un RIB auprès de la Trésorerie de l'Ordre. Le régime est financé par la CARPA ; il a représenté une somme de 286 743€ en 2018 et a concerné cette année- là 193 avocats ou ayants droits.
- La crise sanitaire a mis particulièrement en évidence la grande importance des régimes d'assurance complémentaire santé, souvent appelés Mutuelles. Ces régimes sont très complexes, multiples (plus de 3000 selon la presse), difficilement comparables, parfois décevants malgré leur coût qui s'accroît singulièrement au fil des ans. La Spanah a constitué un groupe de travail pour explorer des solutions pratiques qui permettraient aux avocats honoraires de notre association, sur une base strictement facultative, de mieux négocier leur contrat de complémentaire santé et d'obtenir des formules préférentielles. Nos confrères, B. Richard, F. Vignaud et J-L. Magnier, notre Trésorier, ont formé un premier trio auprès desquels peuvent se manifester ceux qui ont compétences et expériences à partager. D'ores et déjà retenez que depuis le 1er décembre 2020, résilier son contrat est désormais possible à tout moment à l'issue de la première année du contrat. C'est le nouvel organisme d'assurance qui s'en occupe, si vous lui demandez, pour vous éviter la charge des formalités.

6 - Billet d'humour : « UNE SOUPE DE POISSONS » par Bruno Richard.

Les professionnels pénétraient dans la cour d'appel de Caen par une petite porte, telle l'entrée des artistes d'un théâtre. Le seuil franchi j'entrai à la conciergerie pour y déposer ma carte au bâtonnier et louer une robe. Je fus aussitôt enveloppé par un épais nuage de vapeur et le fumet puissant de la soupe de poissons que l'hôtesse faisait mijoter sur sa cuisinière. A ma demande la concierge, habilleuse gastronome, me donna le choix entre une robe de géant et une tenue si âgée que sa couleur n'était plus noire mais d'un vert moiré proche de celle du maquereau. La trame en était de plus si usée que l'on

pouvait presque voir à travers. N'ayant pas d'autre choix, j'endossais cette relique qui avait sans doute connu son heure de gloire dans les prétoires dorés de la monarchie de Juillet.

Je m'en fus au plus vite dans les couloirs pour échapper à la puissante odeur marine mais j'avais sans doute oublié de fermer la porte derrière moi, car même en haut du grand escalier que j'avais gravi quatre à quatre, tous les poissons de la Manche m'avaient rejoint. Je fulminais intérieurement contre la concierge et même contre le premier président qui la laissait faire preuve d'un tel sans-gêne, lorsque je retrouvais mon avoué. Il m'attendait pour me présenter à la cour et me remettre la cote de son étude, élément essentiel de sa participation à mon affaire. C'était un grand type, distingué et flegmatique, et j'eus l'extrême surprise de le voir plonger le nez dans mon épitoge ! « Bonjour maître, me dit-il, vous sentez le poisson » ...

Ainsi c'était moi, ou plus précisément, ma vieille robe hydrophile, qui transportions à travers le palais l'encens maritime de la soupe de poissons.

7 – Les Nouvelles de l'ANAH par Michel Souhaité.

Les élections au Conseil d'Administration de nouveaux membres à l'automne dernier ont permis la désignation de 5 de nos adhérents à la SPANAH sur les 14 sièges à pourvoir : Françoise Busseron Genty, Anne Charveriat, Olivier Benoit, Philippe Eschasseriaux et Michel Souhaité.

Nous les félicitons très vivement, mais nous aurions pu faire mieux en désignant un ou deux titulaires de plus si la participation des parisiens aux élections avait été plus soutenue.

- Rapport de Jean-Michel Braunschweig sur les modifications réglementaires permettant la présence des avocats au sein des Conseils de l'Ordre (les échanges ultérieurs sur ce projet entre le Président Bernard de Torres et la Présidente Christiane Feral Schuhl ont été à ce jour décevantes mais il faut se montrer optimistes avec la nouvelle mandature).
- Rapport sur les violences conjugales : un groupe d'études dirigé par Janine Bayle a élaboré et adopté un rapport sur ce sujet ; ce rapport sera adressé au Garde des Sceaux.
- Le Conseil d'Administration de l'ANAH a élu à l'unanimité le 26 janvier 2021 nos amis Olivier Benoit, Président et Françoise Busseron Genty, Secrétaire Générale. Nous nous en réjouissons et les félicitons chaleureusement.

8 - In memoriam.

Ces derniers mois nous avons appris avec tristesse le décès de nos confrères avocats honoraires : Michel GOUT, Serge HOFFMANN, Philippe MEZIN, René BENOIT, Lise FUNCK-BRUNTANO, Nelly MISSIKA-LEMAS, Jean-Claude PAULMIER , Valérie FHIMA et Marie-Nicole SAUTON.

Vos contacts sont à votre disposition :

Xavier DELCROS, Président : 0616344499 xavierdelcros@yahoo.fr

Bruno RICHARD, Président d'Honneur : 0681134273 cobrurichard@orange.fr

Anne DIRCKS-DILLY COFFIN, Secrétaire Générale : 0607784595 add.coffin@gmail.com

Jean-Louis MAGNIER, Trésorier : 0608872387 jlmagnier@orange.fr

Michel SOUHAITE, Chargé de la communication : 0611422913 michel.souhaite@orange.fr